

Résumé numéro 1: une version possible

Notre société est toujours profondément influencée par d'anciens tabous et interdits contre le suicide. C'est là une des raisons principales qui font que l'on a du mal à faire accepter l'idée de l'euthanasie.

Menaces, punition, réprobation, voilà le lot de celui qui veut attenter à ses jours. Il conviendrait, au contraire, de secourir ceux qui veulent mourir et non les châtier. Car le droit à la mort volontaire constitue une liberté qui, puisqu'elle n'enfreint celle d'aucun autre citoyen, devrait être tolérée. Ainsi l'interdit moral qui pèse sur le suicide constitue-t-il la violation d'un droit.

Or le suicide n'est qu'un aspect entre autres du rapport entre l'individu et sa mort, l'individu et la société. La liberté de mourir comporte des droits et aussi des devoirs, et ne se réduit pas au problème simpliste du suicide.

Le meilleur serait que chacun soit capable d'assumer la responsabilité de sa propre mort. Toutefois, la pratique actuelle est très loin de cet idéal. Et le plus souvent les mourants évitent de prendre cette responsabilité. Il faut voir aussi que ce problème de la mort volontaire ne devrait pas se réduire non plus à un choix entre une fin brutale, décidée par le malade, et une fin prolongée et inutile, imposée par un médecin.

La plupart des agonisants ne choisissent pas leur mort. Ils la subissent plutôt, l'acceptant des mains de ceux qui la contrôlent à leur place. Ils meurent dans un état de dépendance totale. Or cette maîtrise des médecins et des soignants devraient appartenir aux mourants eux-mêmes. Pourtant, dans l'état actuel des choses, la seule façon de décider sa propre mort qui soit loisible aux grands malades est de se tuer chez eux pour ne pas avoir à subir le pouvoir du corps médical, lequel, de peur des poursuites possibles, ne leur permettra pas de mourir à leur guise.

Certains médecins commencent à voir dans cette situation un abus du rapport qui devrait exister entre docteur et malade. Mais ceux qui voudraient aider leur malade à mourir selon son gré plutôt que selon le gré de la loi, de la convention sociale et médicale, sont obligés de se comporter comme des criminels. C'est quand des actes de simple charité sont vus comme des forfaits qu'il est évident que tout ne tourne pas rond dans une société.

Le suicide a toujours été condamné par les autorités civiles et religieuses car il constitue le suprême défi à leur pouvoir. L'homme qui se tue proclame une liberté qui ne peut entraver aucune oppression. C'est la récupération désespérée d'un bien, sa propre vie, que l'Etat ou l'Eglise avaient tenté d'usurper. C'est pour cela que cette pratique fut toujours sévèrement sanctionnée. Sous l'Ancien Régime, le « suicidé » était passible... de mort. Peine que, pour des raisons évidentes, on commuait en galères. S'il est vrai que le suicide d'un être bien portant est toujours inacceptable, il appartient à la société de le prévenir en aidant les désespérés, non en les menaçant.

Tel est le vrai visage de l'interdit sur le suicide. Un visage totalement inacceptable. Car le droit de l'homme sur sa propre vie crée une liberté, mais ne contraint personne. Il n'impose aucune conduite déterminée. Ceux qui, par conviction religieuse ou autre, refusent l'idée de suicide ou d'euthanasie, ne sont pas moins respectables, mais n'en sont pas moins libres. Ici comme ailleurs, l'intolérance seule est haïssable.

En revanche, il est enfantin de prétendre résoudre le problème de la mort par le suicide. Bien des jeunes gens vont se répétant qu'ils ne connaîtront jamais l'agonie car à cinquante ans ils se tireront une balle dans la tête. Ils font généralement de bons octogénaires. La maîtrise de l'individu sur sa mort, dont le suicide n'est qu'un aspect, est beaucoup plus lourde d'implications et de conséquences, elle noue entre l'individu et la société un réseau complexe de droits et d'obligations.

Cette maîtrise, l'homme ne peut la refuser. Il doit s'efforcer de l'assumer, de ne pas démissionner entre les bras du médecin et de la société. L'idéal serait que chacun décide de sa mort, de sa consolation, religieuse, stoïcienne ou autre, bref qu'il l'intègre dans son destin. La réalité de tous les jours, c'est l'incroyant surpris par l'agonie qui se raccroche désespérément aux branches du crucifix, l'incurable découvrant sa condition de mortel et exigeant sa guérison de la médecine, l'être perdu, éperdu, quémandant l'aumône d'une promesse mensongère. Il est vain de penser que des efforts, purement individuels, dans l'indifférence générale de la société, feront évoluer progressivement les comportements d'une attitude à l'autre. Car la liberté du mourant ne saurait se ramener à l'alternative : avaler le tube de

barbituriques, ou s'abandonner entre les bras de la médecine. La réalité est infiniment plus complexe.

Aujourd'hui, la plupart des grands malades ne sont pas en état de contrôler leur agonie. Ils subissent celle que leur impose l'autorité médicale sans pouvoir choisir entre la lutte « au finish » contre la maladie, l'absorption d'un poison brutal, en passant par toutes les voies intermédiaires, du médicament à la drogue. N'ayant à leur disposition ni les ressources psychologiques ni les moyens médicaux, ils dépendent entièrement des soignants.

L'autorité médicale se trouve investie d'un pouvoir et d'une responsabilité qui ne devraient lui revenir que dans les cas où l'intéressé n'est pas en état d'assumer son propre rôle. Pourtant c'est presque toujours elle qui doit décider à la place du malade. Ce n'est pas seulement la situation de fait, c'est pratiquement la situation de droit. Le médecin, prisonnier de sa déontologie, se conforme à la règle de conduite que la société lui impose. Il doit lutter. Si le malade ne veut pas subir cette loi, il doit se passer complètement de la médecine, rester chez lui, sans secours compétents, sans traitement contre la souffrance, et se tirer une balle dans la tête à l'instant qu'il aura choisi. Le médecin compatissant qui décide d'obéir à son patient plutôt qu'à la règle sociale, risque à tout moment d'être traduit devant un tribunal.

Le corps médical commence à être accablé par cet excès de pouvoir et de responsabilités. Car en dépit des normes fixées par la société, il reste décideur et non seulement exécutant, puisqu'il existe autant de situations différentes que de malades.

Le médecin qui choisit de suivre son malade plutôt que la loi, agit en silence, et se cache de sa pitié comme d'une faute. C'est le règne de la clandestinité. Du tabou.

Des actes de simple humanité s'avouent en confidence comme des forfaits déshonorants. N'est-ce pas aberrant ? Et cette aberration ne prouve-t-elle pas que le problème est posé à l'envers ?

François de Closets: *La France et ses mensonges*

La valeur respective de la traduction et du résumé:

S'il est vrai que traduction et résumé ont une importance incontestable comme exercices pédagogiques, il n'en reste pas moins que c'est le résumé qui répond le mieux au but que devrait se proposer l'enseignant, à savoir de permettre à ses étudiants de s'exprimer le plus souvent possible dans la langue qu'ils étudient. Certes, la traduction, tantôt version, tantôt thème, a sa place dans tout programme équilibré d'enseignement en langues étrangères. D'une part, elle oblige l'étudiant à se pencher longuement sur le texte à traduire et ainsi à remarquer les différences multiples entre les formules et les structures des deux langues. D'autre part, elle empêche l'étudiant d'éviter certains aspects de l'expression dans la langue étrangère qui semblent lui présenter des difficultés qu'il aimerait mieux ne pas avoir à résoudre. Bref, la traduction se justifie toujours, malgré les assauts que depuis quelque temps elle subit de la part de l'école audio-visuelle. Mais, la traduction présente aussi, par rapport au résumé, certains inconvénients. Par exemple...

Les livres du programme de cette année:

Je n'aime que les pièces de théâtre. Or, cette année, le programme d'études est composé en entier de romans. C'est au point qu'on se demande: pourquoi tant de romans? Après tout, la littérature franglaise ne se compose pas uniquement d'"oeuvres d'imagination en prose", pour reprendre la définition qu'en donne le dictionnaire. Au contraire, elle contient, cette littérature, beaucoup de pièces de théâtre dignes de figurer au programme d'études offert par ce département, dont les chefs-d'oeuvre de Machin, pour ne pas parler de ceux de Truc. En revanche, si je n'aime pas les romans, je suis féru de poésie. Car la poésie est si facile à lire. Tantôt on a une élégie de Saint-Bof, si émouvante, si facile à apprendre par coeur. Tantôt ce sera un madrigal de Mme de Fiévreuse, si court qu'on l'avale d'un seul trait. Le fait est que, paresseux, je répugne à lire les textes longs. Et cette année le livre du programme que je déteste le plus c'est *Poule de juif* de Maupassant. Non seulement cet auteur me donne des nausées avec son antisémitisme, mais encore il m'ennuie avec toutes ces orgies entre bourgeois et cocottes. Ce n'est pas que je sois prude. C'est plutôt que l'auteur fait preuve de mauvais goût.

Quant à cet échantillon du soi-disant 'nouveau' roman, *le Voyou*, d'Alain Robinet-Grillade, je l'ai trouvé franchement ennuyeux, mal écrit, voire même d'une prétention, d'une lourdeur anesthésiante. Alors que le roman anglo-saxon contemporain se consacre toujours à l'évocation de milieux reconnaissables, peuplés de personnages entraînés dans un récit plausible et avec lesquels on peut sympathiser, en France, pour retrouver ces traits du roman traditionnel, il faut se tourner vers un genre bien plus populaire. En effet, de nos jours, c'est dans la bande dessinée que milieu, intrigue et personnage, expulsés du roman français sérieux, sont venus se réfugier. Par conséquent, le département de franglais devrait mettre quelques-uns de ces textes au programme d'études. Ainsi cet équilibre dont nous avons parlé plus haut serait-il rétabli.

Ecrivez, en français, un paragraphe de 250 mots environ sur l'un des sujets suivants. Vous emploierez 5 ou 6 des charnières que je vous donne ci-dessous.

- i* La valeur respective de la traduction (anglais-français) et du résumé comme exercices pédagogiques.
- ii* Les livres du programme de cette année qui vous plaisent et ceux qui ne vous plaisent pas.
- iii* Comparez votre deuxième année d'études universitaires du français à votre première.
- iv* Les mérites respectifs de l'anglais et du français comme langue d'enseignement en deuxième année.
- v* Quelque autre sujet.

Liste des charnières, au choix:

et; mais; donc; en effet; par contre; d'ailleurs;
en revanche; car; or; toutefois; certes; ainsi;
d'une part... d'autre part; au contraire; plutôt;
du reste; n'empêche que; quant à; tout d'abord;
enfin; par exemple; si (*of concession*); voire (même);
à savoir; après tout; le fait est; alors que;
cependant; tantôt... tantôt; non seulement... mais
aussi (*or mais encore*); par conséquent;

25 charnières have been omitted from this passage — try to reinstate them

L'orthographe française, telle que nous l'impose la tradition, est critiquable sur bien des points¹ à des titres très divers. Elle a², le plus souvent, été dénoncée, de façon globale, comme détestable, sans qu'on ait cherché à délimiter exactement les domaines précis et les degrés divers de sa malfaisance. ³La plupart de ceux qui se sont élevés contre la graphie traditionnelle l'ont fait en fonction de leur tempérament et de leurs préférences personnelles,⁴ non sur la base d'une analyse objective des données du problème. Faire intervenir en la matière un point de vue fonctionnel, c'est essayer de dégager en quoi les conventions orthographiques actuelles sont contraires aux intérêts des usagers,⁵ dans quelle mesure elles pourraient être remplacées par d'autres conventions permettant un fonctionnement plus satisfaisant de la communication écrite,⁶ parce que tout se tient, celui de la communication langagière en général. ⁷Les besoins des usagers sont assez divers et parfois contradictoires,⁸ la satisfaction des uns va souvent à l'encontre de celle des autres. Sur un plan très matériel,⁹ un certain besoin d'économie réclamerait pour tout énoncé la représentation écrite la plus brève possible, puisqu'on économiserait ainsi papier, encre et effort manuel. Ceci pourrait entraîner l'emploi d'un signe unique pour toute combinaison de phonèmes particulièrement fréquente,¹⁰ *x pour le groupe [ua] de *moi*, *bois*, écrits désormais *mx, *bx. ¹¹Cette économie entraînerait l'apprentissage d'un nombre plus grand de signes,¹² compliquerait la tâche des débutants. Plus fondamental¹³ est le conflit d'intérêt entre le scripteur et le lecteur: celui qui écrit n'a pas intérêt à différencier dans la graphie des mots que la phonie ne distingue pas,¹⁴ *pois*, *poids*, *poix*; ¹⁵il lui faut apprendre¹⁶ l'orthographe de chaque mot; le lecteur¹⁷ sera avantagé s'il peut identifier d'un coup chacun de ces mots sans se référer au contexte. Il convient,¹⁸ dans un cadre fonctionnel, d'examiner toutes les répercussions qu'aurait, sur le déroulement de la communication, telle ou telle modification de la graphie existante. ¹⁹Dans le cadre du présent exposé, il ne saurait s'agir de cas d'espèces,²⁰ de types généraux.

L'adoption d'un point de vue fonctionnel implique que ne sera retenu aucun argument d'ordre esthétique, logique ou étymologique. On pourra²¹ se réjouir si les modifications proposées pour faciliter la tâche des usagers n'entrent pas en conflit avec certaines préférences subjectives, si elles se trouvent parfois coïncider avec ce que réclamerait la logique,²² si elles font mieux ressortir les rapports étymologiques: si²³ on proposait d'écrire désormais *poids* sans d,²⁴ **pois*, ce ne serait pas pour rappeler que ce mot dérive du latin *pensum*, et non de *pondo*; ce ne serait pas ²⁵— et il faut y insister — parce que la graphie **pois* pourrait permettre aux usagers de retrouver le rapport de ce mot avec *peser*, *pesant*, mais parce qu'on aura estimé, à tort peut-être, que les avantages d'une graphie identique **pois*, pour *pois*, *poids* et *poix*, l'emportent sur les inconvénients que peut comporter, pour celui qui lit, la confusion graphique des trois formes.

Connectors omitted, in alphabetical order:

ainsi; au contraire; au fond; cependant; ce qui; de sorte que; disons; donc; donc; et; et; et; il va sans dire que; mais; mais; non plus; ou; par exemple; par exemple; par exemple; peut-être; puisque; tout au plus; toutefois; voire.

Joseph Pujol, le célèbre 'pétomane', se coucha de bonne heure, après avoir écrit à sa mère. Ce jour-là, lui dit-il, il s'était imaginé assistant à la dernière séance du procès Zola. Le grand romancier, se sachant d'avance condamné, n'était pas allé au Palais de Justice. Ecoutant des amis, qui lui conseillaient de partir au plus vite, plutôt que son coeur de Français digne du nom qui lui conseillait de rester et de braver l'injustice, il avait pris congé de sa femme, un exemplaire de l'*Aurore* et le train de 6 heures 32 pour Dieppe, où il était arrivé vers midi. Se promenant sur le pont du bateau qui le menait à son exil en Angleterre, Zola rencontra le colonel Henry, en pantalon garance, qui lui aussi, avec une actrice danoise, se rendait ce matin-là en Angleterre, où il se suiciderait. Ce militaire irascible reconnut M. Zola et l'aborda, lui disant avec mépris, "Alors, Monsieur, c'est la vérité *en fuite*?"

— Chut! répondit notre écrivain, je suis en train d'imaginer un nouveau personnage de roman, Joseph Pujol, pétomane, qui se couche de bonne heure, après avoir écrit à sa mère, et qui est, en ce moment, en train de m'imaginer!

Un jour, pendant la messe, il aperçut, en relevant la tête, une petite souris blanche qui sortait d'un trou, dans la muraille. Elle trottina sur la première marche de l'autel, et, après deux ou trois tours de droite et de gauche, s'enfuit du même côté. Le dimanche suivant, l'idée qu'il pourrait la revoir le troubla. Elle revint; et, chaque dimanche il l'attendait, en était importuné, fut pris de haine contre elle, et résolut de s'en débarrasser.

Ayant donc fermé la porte, et semé sur les marches les miettes d'un gâteau, il se posta devant le trou, une baguette à la main.

Au bout de très longtemps un museau rose parut, puis la souris tout entière. Il frappa un coup léger, et demeura stupéfait devant ce petit corps qui ne bougeait plus. Une goutte de sang tachait la dalle. Il l'essuya bien vite avec sa manche, jeta la souris dehors, et n'en dit rien à personne.

Elle alla prendre une botte de paille dans un grenier pour s'asseoir dessus. Puis, n'étant pas à son aise, elle défit le lien, éparpilla son siège et s'étendit sur le dos, les deux bras sous sa tête et les jambes allongées. Elle allait s'endormir quand elle sentit deux mains qui lui prenaient la poitrine, et elle se redressa d'un bond. C'était Jacques, le garçon de ferme, un grand Picard bien découplé, qui la courtisait depuis quelque temps. Il essaya de l'embrasser, mais elle le gifla, forte comme lui. Alors ils s'assirent l'un près de l'autre et ils causèrent amicalement. Lui, tout à coup, la saisit par le cou et l'embrassa de nouveau; mais, de son poing fermé, elle le frappa en pleine figure si violemment qu'il se mit à saigner du nez; et il se leva pour aller appuyer sa tête contre un tronc d'arbre. Alors elle fut attendrie et, se rapprochant de lui, elle demanda: "Ça te fait mal?"

Mais il se mit à rire.

— Alors, tu me veux bien en mariage? dit-elle.

Paul-Jacques, fils à papa, ou plutôt à maman, décida celle-ci à vendre leur maison angevine et à acheter La Roublardière, coquet manoir sis aux abords de Mettray. C'est là, par un jour de canicule, qu'il fit connaissance avec Serge. Celui-ci, avec de la paille dans ses sabots, peinait, suait, jurait contre la chaleur, remontant la longue côte qui mène de la Loire, rive droite, en compagnie de tous les autres petits 'forçats' de la colonie pénitentiaire. Tous les dimanches, ils assistaient à la messe et faisaient cette longue promenade, sous les soleils d'août, dans les neiges de la Noël, au milieu des giboulées d'avril. Ce jour-là, ce fut, pour Paul-Jacques, le coup de foudre. Les yeux noirs de ce garçon chétif qui boitait le séduisirent.

Le lendemain, quand il le fit entrer dans le vestibule et que Serge ôta ses sabots près du paillason, Madame Mère poussa les hauts cris à la vue des pieds de l'adolescent, salis par la poussière de la route. A sa figure, elle sut qu'il n'était pas bien élevé. Elle s'indigna de ses mauvaises manières. Elle s'emporta contre ses fautes de français. Son accent du Nord la dégoûta. Et lorsque Paul-Jacques lui annonça son intention d'épouser ce nouveau compagnon, elle tomba à la renverse, se sachant martyrisée par un fils ingrat. C'est alors qu'elle eut recours au docteur Froid.

F R E N C H II

1980

1. *Translate into English:*

Si l'amour romanesque triomphe d'une quantité d'obstacles, il en est un contre lequel il se brisera presque toujours: c'est la durée. Or le mariage est une institution faite pour durer — ou il n'a pas de sens. Voilà le premier secret de la crise actuelle, crise qui peut se mesurer simplement par les statistiques de divorce, où l'Amérique tient le premier rang. Vouloir fonder le mariage sur une forme d'amour instable par définition, c'est travailler en fait pour l'Etat de Nevada. Exiger de n'importe quel film, fût-il sur la bombe atomique, qu'il tienne une certaine dose de la drogue romanesque (plus encore qu'érotique), nommé *love interest*, c'est faire de la publicité pour les microbes, non pour le remède, de la maladie du mariage.

La *romance* (*) se nourrit d'obstacles, de brèves excitations et de séparations; le mariage, au contraire, est fait d'accoutumance, de proximité quotidienne. La *romance* veut "l'amour de loin" des troubadours; le mariage, l'amour du "prochain". Si donc l'on s'est marié à cause d'une *romance*, une fois celle-ci évaporée, il est normal qu'à la première constatation d'un conflit de caractères ou de goûts, l'on se demande: pourquoi suis-je marié? Et il est non moins naturel qu'obsédé par la propagande universelle pour la *romance*, l'on admette la première occasion de tomber amoureux de quelqu'un d'autre. Et il est parfaitement logique qu'on décide aussitôt de divorcer pour trouver dans le nouvel "amour", qui entraîne un nouveau mariage, une nouvelle promesse de bonheur; les trois mots étant synonymes. Ainsi, guérissant son ennui par une fièvre passagère, "lui pour la deuxième fois, elle pour la quatrième", l'Américain cherche l'*ajustement*. Il ne le cherche pas à l'intérieur de l'ancienne situation cependant garantie "pour le meilleur et pour le pire" par un serment. Il le cherche au contraire par le moyen d'une nouvelle "expérience", considérée comme telle, et d'ailleurs affectée dès le départ des mêmes motifs d'échec que celles qui ont précédé. C'est pourquoi le divorce revêt en Amérique un caractère moins désastreux et même plus normal qu'en Europe. Là où l'Européen voit surtout une rupture créant un désordre social, et la perte d'un capital de souvenirs et d'expériences communes, l'Américain a plutôt l'impression qu'il met de l'ordre dans sa vie et qu'il s'ouvre un nouvel avenir. L'économie de l'épargne, une fois de plus, s'oppose ici à celle du gaspillage, comme le souci de préserver le passé à celui de faire table rase pour construire quelque chose de plus net, sans compromis. Mais si l'on est ennemi des compromis, il est contradictoire de se marier. Et si l'on veut tirer une traite sur son avenir, il est fort imprudent de suggérer d'avance qu'on se réserve le droit de ne point l'honorer; comme le fit cette jeune milliardaire disant aux journalistes, la veille de son mariage: "C'est merveilleux de se marier pour la première fois!" (Un an plus tard, elle divorçait.)

Denis de Rougemont: *L'amour et l'Occident*

2 *Say briefly what this passage is about.*

(*) *romance*: he is using the English word, not the French one.

*a piece for**class work**21 August**1986*

1 C'est ici et à ce propos qu'il sied de consigner la
curieuse et pathétique histoire que Mme Théo rapporte
du Foyer; elle la tient elle-même de Mme Théâtre, une
brave, excellente femme du peuple, dont nous diver-
tissait le nom bizarre, mais qu'une réserve excessive
maintenait un peu distante de nous. Elle venait de huit
en huit jours à notre table pour toucher sa subvention.
Un petit garçon de trois ou quatre ans l'accompagnait
d'ordinaire. Je me souviens du défillement que j'eus
10 le premier jour, quand, désireux de donner à ce petit
un des sucres d'orge que nous gardions en réserve, je
m'aperçus qu'il n'avait pas de main droite; la manche
de sa blouse dissimulait tant bien que mal un hideux
moignon, qui du reste ne portait aucune trace de couture
ou de cicatrice; simplement le membre, à hauteur de
15 poignet, s'arrêtait net... La mère, qui suivait mon regard,
m'apprit alors que cet enfant était « né comme ça ». Je
m'étonnai, car je ne croyais pas cela possible; mais il
n'y avait qu'à accepter ce que disait la mère. Et main-
20 tenant voici l'histoire :

Durant l'incursion que les Allemands firent à Reims,
il y eut un grand désarroi dans la population civile,
à laquelle se mêlaient soldats et officiers ennemis. Le
hasard poussa Mme Théâtre dans une charcuterie où
25 elle dut faire la queue, auprès d'un lieutenant allemand;
elle tenait son fils dans ses bras. Le lieutenant devait
être servi avant elle. Sur la pièce d'argent qu'il donna
pour payer, on lui rendit deux sous. Désireux de se faire
bien voir, et peut-être par bonté naturelle, il se retourna
30 et tendit les deux sous à l'enfant. (Il faut dire ici que la
mère, qui maintenant dissimule le moignon sous une
manche volontairement trop longue, l'enveloppait alors
assez maladroitement de linges qui le signalaient aux
regards.) Le petit, comme pour répondre à cette offre,
35 fit un geste qui rendit apparente sa difformité.

« Alors, dit Mme Théâtre, j'ai vu l'officier changer de
visage, ses traits se contracter, ses lèvres trembler; il a
tourné vers moi ses regards; je sentais qu'il voulait
parler mais ne pouvait rien dire; mais je n'avais pas
40 besoin de phrases pour comprendre sa question. Cer-
tainement il pensait : Alors, c'est donc vrai, ce dont
on nous accuse? voilà ce qu'ont fait les nôtres?... Et
moi non plus, je ne trouvais pas de paroles pour lui
dire : Non, ce n'est pas ce que vous croyez. Simplement
45 je remuais la tête de droite à gauche, comme on fait pour
dire : non; je pensais qu'il comprendrait... Mais il faut
vous dire que depuis quelques jours j'étais sans nou-
velles de mon mari et que je le croyais mort, de sorte
que mon visage gardait une expression si triste qu'il a
50 dû se méprendre. Il est sorti brusquement de la boutique,
la main devant les yeux et tout secoué par les sanglots. »

a piece for class work

19 October 1984

C'est ici et à ce propos qu'il sied de consigner la curieuse et pathétique histoire que Mme Théo rapporte du Foyer; elle la tient elle-même de Mme Théâtre, une brave, excellente femme du peuple, dont nous divertissait le nom bizarre, mais qu'une réserve excessive maintenait un peu distante de nous. Elle venait de huit en huit jours à notre table pour toucher sa subvention. Un petit garçon de trois ou quatre ans l'accompagnait d'ordinaire. Je me souviens du défillement que j'eus le premier jour, quand, désireux de donner à ce petit un des sucres d'orge que nous gardions en réserve, je m'aperçus qu'il n'avait pas de main droite; la manche de sa blouse dissimulait tant bien que mal un hideux moignon, qui du reste ne portait aucune trace de couture ou de cicatrice; simplement le membre, à hauteur de poignet, s'arrêtait net... La mère, qui suivait mon regard, m'apprit alors que cet enfant était « né comme ça ». Je m'étonnai, car je ne croyais pas cela possible; mais il n'y avait qu'à accepter ce que disait la mère. Et maintenant voici l'histoire :

Durant l'incursion que les Allemands firent à Reims, il y eut un grand désarroi dans la population civile, à laquelle se mêlaient soldats et officiers ennemis. Le hasard poussa Mme Théâtre dans une charcuterie où elle dut faire la queue, auprès d'un lieutenant allemand; elle tenait son fils dans ses bras. Le lieutenant devait être servi avant elle. Sur la pièce d'argent qu'il donna pour payer, on lui rendit deux sous. Désireux de se faire bien voir, et peut-être par bonté naturelle, il se retourna et tendit les deux sous à l'enfant. (Il faut dire ici que la mère, qui maintenant dissimule le moignon sous une manche volontairement trop longue, l'enveloppait alors assez maladroitement de linges qui le signalaient aux regards.) Le petit, comme pour répondre à cette offre, fit un geste qui rendit apparente sa difformité.

« Alors, dit Mme Théâtre, j'ai vu l'officier changer de visage, ses traits se contracter, ses lèvres trembler; il a tourné vers moi ses regards; je sentais qu'il voulait parler mais ne pouvait rien dire; mais je n'avais pas besoin de phrases pour comprendre sa question. Certainement il pensait : Alors, c'est donc vrai, ce dont on nous accuse? voilà ce qu'ont fait les nôtres?... Et moi non plus, je ne trouvais pas de paroles pour lui dire : Non, ce n'est pas ce que vous croyez. Simplement je remuais la tête de droite à gauche, comme on fait pour dire : non; je pensais qu'il comprendrait... Mais il faut vous dire que depuis quelques jours j'étais sans nouvelles de mon mari et que je le croyais mort, de sorte que mon visage gardait une expression si triste qu'il a dû se méprendre. Il est sorti brusquement de la boutique, la main devant les yeux et tout secoué par les sanglots. »

André Gide: Journal (date du 27 décembre 1915)

26 Qu'est-ce qu'un journal ?

8 ne l'aurait pas dit : exprime autrement (l.12)

9 Qu'est-ce que c'est qu'une blouse (l.13)?

10 tant bien que mal (l.13) -

11 Qu'est-ce qu'un membre (l.15)?

12 Il n'y avait qu'à accepter (l.19) -

13 dit autrement
13 Bisectonne Reims? (l.24)

14 Explique pourquoi les artistes manquent à soldats et officiers (l.27)

15 Qu'est-ce qu'une charcuterie (l.24)?

16 Comment fait-on la guerre (l.25)?

17 se faire bien voir - dit autrement (l.28-29)

18 qui le signalaient aux regards -

dit autrement (l.31-34).

19 rendit apparente - dit autrement (l.35).

20 rendit à l'enfant - pourquoi ce changement de temps? (l.35-6)

21 De quoi accusait-on donc les Allemands?

22 Qu'est-ce que, selon Mme Théâtre, l'officier allemand (l.46)?

23 Pourquoi, à votre avis, Mme Th. était-elle sans nouvelles de son mari? (l.47-48)?

24 se méprendre - dit autrement (l.50)

25 Pourquoi l'officier est-il devenu furieux (l.51)?

Sa 1980 etc

1 *Translate into English:*

On m'enseignait l'Histoire Sainte, l'Evangile, le catéchisme sans me donner les moyens de croire: le résultat fut un désordre qui devint mon ordre particulier. Il y eut des plissements, un déplacement considérable; prélevé sur le catholicisme, le sacré se déposa dans les Belles-Lettres et l'homme de plume apparut, *ersatz* du chrétien que je ne pouvais être: sa seule affaire était le salut, son séjour ici-bas n'avait d'autre but que de lui faire mériter la béatitude posthume par des épreuves dignement supportées. Le trépas se réduisit à un rite de passage et l'immortalité terrestre s'offrit comme substitut de la vie éternelle. [...]

Le mythe était fort simple et je le digérai sans peine. Protestant et catholique, ma double appartenance confessionnelle me retenait de croire aux Saints, à la Vierge et finalement à Dieu tant qu'on les appelait par leur nom. Mais une énorme puissance collective m'avait pénétré; établie dans mon cœur, elle guettait, c'était la Foi des autres; il suffit de débaptiser et de modifier en surface son objet ordinaire: elle le reconnut sous les déguisements qui me trompaient, se jeta sur lui, l'enserra dans ses griffes. Je pensais me donner à la Littérature quand, en vérité, j'entrais dans les ordres. En moi la certitude du croyant le plus humble devint l'orgueilleuse évidence de ma prédestination. Prédestiné, pourquoi pas? Tout chrétien n'est-il pas un élu? Je poussais, herbe folle sur le terreau de la catholicité, mes racines en pompaient les sucres et j'en faisais ma sève. De là vint cet aveuglement lucide dont j'ai souffert trente années. [...] Ecrire, ce fut longtemps demander à la Mort, à la Religion sous un masque d'arracher ma vie au hasard. Je fus d'Eglise. Militant, je voulus me sauver par les oeuvres; mystique, je tentai de dévoiler le silence de l'être par un bruissement contrarié de mots et, surtout, je confondis les choses avec leurs noms: c'est croire. [...]

J'ai changé. Je raconterai plus tard quels acides ont rongé les transparences déformantes qui m'enveloppaient, quand et comment j'ai fait l'apprentissage de la violence, découvert ma laideur — qui fut pendant longtemps mon principe négatif, la chaux vive où l'enfant merveilleux s'est dissous — par quelle raison je fus amené à penser systématiquement contre moi-même au point de mesurer l'évidence d'une idée au déplaisir qu'elle me causait. L'illusion rétrospective est en miettes; martyr, salut, immortalité, tout se délabre, l'édifice tombe en ruine, j'ai pincé le Saint-Esprit dans les caves et je l'en ai expulsé; l'athéisme est une entreprise cruelle et de longue haleine: je crois l'avoir menée jusqu'au bout. Je vois clair, je suis désabusé, je connais mes vraies tâches, je mérite sûrement un prix de civisme; depuis à peu près dix ans je suis un homme qui s'éveille, guéri d'une longue, amère et douce folie et qui n'en revient pas et qui ne peut se rappeler sans rire ses anciens errements et qui ne sait plus que faire de sa vie.

Jean-Paul Sartre: *Les mots*

2 Write a sentence or two on what you see as the theme of this passage.

FRANÇOIS MITTERRAND

Il aime la géographie, littérature et la politique, un ordre qui peut varier au cours de la journée, comme il a souvent au cours de sa vie. Il apprécie l'amitié, indissociable lui de la fidélité. Il se sent de la terre, intimement liée pour lui à la vie. Ses rapports avec l'espace plus clairs et plus simples que qu'il entretient avec le temps. François Mitterrand n'est pas un homme pressé, différence de de ses pairs ou concurrents, engagés dans des courses sans fin responsabilités, mandats, gloire.

C'est sans doute sa notion très personnelle et inhabituelle du (il ne porte pas montre et n'en a jamais) qui fait du quatrième président de la Ve République un particulier. Valéry Giscard d'Estaing avait d'affirmer que le temps travaillait pour lui. Mais Mitterrand travaille pour le temps qu'il ne s'en sert; surtout depuis ce beau jour de mai 1981 où la France et... le temps lui ont le plus beau des cadeaux: l'accession au pouvoir suprême, la dernière touche, essentielle, à un destin dont il n'avait jamais . Par deux fois déjà, le destin avait placé Mitterrand quelques encablures de la présidence de la République. En 1965, , quand il se présenta contre le général de Gaulle, et réussit le mettre en ballottage. Il obtint alors 44,8% des au second tour. Puis il affronta Valéry Giscard d'Estaing en 1974, et il ne manqua qu'un million de suffrages pour obtenir la victoire (49,2%). plupart de ses amis comme de ses ennemis politiques pensèrent alors que c'en était des chances du candidat Mitterrand pour une . Mais c'était sans compter l'obstination patiente du député de la Nièvre, prêt à remettre une nouvelle fois sur le métier. La crise, l'habileté mitterrandienne (qui n'est plus grande que dans les situations difficiles) et la volonté des Français allaient casser la mécanique de l'échec, et sortir la gauche et Mitterrand d'un tunnel long 23 années: "L'Histoire passe une fois, deux fois, dix fois, mais il faut la saisir"... A peine à l'Elysée, le nouveau maître rapidement prendre la mesure de son pouvoir, se glisser dans la fonction et s'accommoder institutions qu'il avait souvent dans le passé: le Président cherchait à concilier ses différentes facettes, partagées entre l'instinct la réflexion et le goût l'action.

Les ingrédients de la recette mitterrandienne sont difficiles analyser, plus encore à trouver réunis dans une personne. mélange étonnant - détonnant de qualités d'esprit, de cœur et d'analyse, de charisme et de froideur, de grandeur et d'habileté. Le tout servi par un indéniable talent d'orateur, de débateur, de tribun. François Mitterrand est d'abord un avocat. De l'avocat, il a la formation, le titre, le goût pour les discours vibrants qui gagner les causes.

Et c'est au moins autant par le verbe que par les idées que Mitterrand a gagner la cause du socialisme, en faisant triompher la sienne. "Je ne calcule pas. Je sens", a-t-il écrit un jour. l'observation de son parcours personnel montre que Mitterrand provoque plus les événements qu'il les voit venir. Tous ceux qui l'ont accompagné, de l'UDSR au PS, des cabinets de la IVe République à l'Elysée, voient en lui un stratège un visionnaire. Chez qui ne le connaissent qu'à travers les médias, de Mitterrand fascine ou agace. Chez ceux qui voient en lui porte-parole d gauche humanitaire et éprise justice, il reste la "force tranquille", le père solide et expérimenté on a besoin en ces temps perturbés. Pour les autres, le politicien ambigu, hautain et parleur, qui s'est trompé République et d'époque. Les premiers saluent en lui le résistant, le jeune ministre des Anciens Combattants, puis l'Intérieur et la Justice, le rénovateur du parti socialiste qui fit 10 ans (1971-1981) le premier parti France. Les seconds lui reprochent ses changements de cap, ses attaques contre Gaulle, sa démagogie et sa méconnaissance des phénomènes économiques.

Mais une certaine unanimité se sur sa culture et attachement aux choses de l'art. Sur sa stature d'écrivain et d'homme de lettres, le consensus est très large, de sorte que beaucoup le verraient aussi bien sous la coupole de l'Académie française qu'à . Mitterrand paraît mieux dans sa peau et dans son image escalade la roche de Solutré, se promène dans son parc de Latché, écrit dans le grenier-bibliothèque de sa maison de la de Bièvre, que lorsqu'il parle avec Mourousi de micro-ordinateur ou du Paris-Dakar. d'âge, sans doute; question de nature, peut

Pourtant, Mitterrand est à sa un homme de son temps. une prudence instinctive le pousse à dans le passé des références pour comprendre le présent ou imaginer l'avenir. La modernité pour lui une aventure dans laquelle il ne faut pas se lancer baissée. C'est pourquoi il regarde, écoute et réfléchit longtemps avant entraîner la France. "Un homme est jusqu'à 50 ans. Il est sage à de 60 ans", a-t-il déclaré un jour. C'est le qui a rendu François Mitterrand sage. C'est encore le temps qu'il compte pour terminer son action, retrouver une plus grande popularité des électeurs, et laisser son empreinte l'Histoire.

Cotteret & Mermet, La bataille des images (1986)